



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 15 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 08/10/2024

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA RIBEIRO, Frédéric FAGES, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Marie-Paule TIFFAULT, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Arnaud DE BELINAY (Pouvoir à Bertrand FRAPPE), Marie-Claude DEPONT (Pouvoir à Marine ANTUNES), Carl HOLGADO-ROTAMERO (Pouvoir à Dominique CHAINE), Isabelle SATTI (Pouvoir à Claudie RAYMOND).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Patrick LEDOUX.

2024-48 DISSOLUTION AFAFAS SOSSAY-THURE

Vu la délibération 2024-05 du 11 avril 2024 portant dissolution de l'AFAFAS Sossay-Thuré ;

Les travaux pour lesquels l'AFAFAS a été constituée sont achevées et réceptionnés et qu'il y a lieu de considérer que son objet statutaire est épuisé.

Considérant que la clé de répartition retenue pour les opérations de liquidation est de 70% pour la commune de Thuré et de 30% pour la commune de Sossay.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** la clé de répartition de 70% pour la commune de Thuré et de 30% pour Sossay

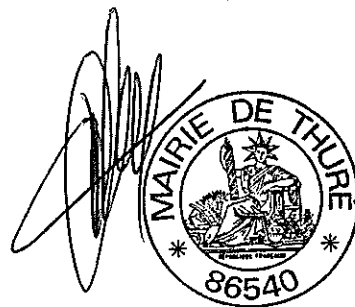
Votants	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

086-218602720-20241015-
Reçu le 18/10/2024
Publié le 18/10/2024

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le

17 OCT. 2024

Le Maire,
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20241015-2024_48-DE
Reçu le 18/10/2024
Publié le 18/10/2024